



Conseil économique et social

Distr. générale
9 janvier 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe

Neuvième réunion

Genève, 3 et 4 avril 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la neuvième réunion

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le jeudi 3 avril 2014, à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Mise en œuvre de la troisième phase de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable:
 - a) Progrès accomplis par les États membres et «champions» de l'éducation au développement durable en 2013-2014;
 - b) Compétences en matière d'éducation au développement durable dans la formation et l'enseignement techniques et professionnels;

* Des procédures d'accréditation s'appliquent aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (<http://www.unece.org/env/esd.html>) et de le retourner par courriel (esd@unece.org) au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Avant de se rendre à la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan à l'adresse suivante: http://www.unece.org/meetings/UN_Map.pdf), afin de se faire délivrer leur badge. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat au +41 22 917 6307.



- c) Résultats des travaux des groupes de travail électroniques créés au titre de la Stratégie;
- d) Rapports nationaux obligatoires sur la mise en œuvre à présenter en 2014.
3. Préparer l'avenir: poursuivre la mise en œuvre après la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable:
 - a) Organisation d'une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement par la Commission économique pour l'Europe en 2016;
 - b) Contribution à la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en 2014.
4. Situation du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires pour 2014-2015.
5. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus.
6. Calendrier des réunions et questions diverses.
7. Clôture de la réunion.

II. Annotations

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Horaire: Jeudi 3 avril, 10 h 00-10 h 15

1. Le Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) devrait adopter l'ordre du jour de sa neuvième réunion, qui a été élaboré par le secrétariat et le Président du Comité, en concertation avec le Bureau, et fait l'objet du présent document.

2. Mise en œuvre de la troisième phase de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

a) Progrès accomplis par les États membres et «champions» de l'éducation au développement durable en 2013-2014

Horaire: Jeudi 3 avril, 10 h 15-13 h 00

2. Le secrétariat fera un exposé récapitulatif sur les progrès réalisés et l'expérience acquise par les États membres dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable. Une attention particulière sera accordée aux domaines d'action prioritaires adoptés à la septième réunion du Comité, ainsi qu'aux projets des États membres concernant la mise en œuvre de l'éducation au développement durable (EDD) au niveau national après la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014).

3. En prévision de la présentation de leur rapport annuel non officiel, les pays sont invités à faire parvenir au secrétariat, avant le 15 mars 2014, leurs réponses au questionnaire figurant dans le document ECE/CEP/AC.13/2014/3.

4. Les pays seront invités à compléter l'exposé du secrétariat en présentant les principales activités et initiatives entreprises depuis la huitième réunion du Comité directeur, en 2013. Ce point de l'ordre du jour est l'occasion de rendre hommage aux «champions» de l'EDD dans la région de la CEE: le secrétariat élaborera, après la session, un document d'information sur les pratiques exemplaires qui auront été présentées.

b) Compétences en matière d'éducation au développement durable dans la formation et l'enseignement techniques et professionnels

Horaire: Jeudi 3 avril, 15 h 00-16 h 00

5. La réorientation de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels en vue d'appuyer le développement durable fait partie des domaines d'action prioritaires adoptés, mais des pays ont fait savoir, en 2012 et en 2013, qu'ils n'avaient guère progressé dans l'intégration systématique de l'EDD dans ce type de formation et d'enseignement. Ce point de l'ordre du jour permettra d'examiner les mesures qu'il faut prendre pour avancer sensiblement sur la voie de la réorientation envisagée et pour susciter des initiatives à cette fin dans la région de la CEE.

c) Résultats des travaux des groupes de travail électroniques créés au titre de la Stratégie

Horaire: Jeudi 3 avril, 16 h 00-17 h 00

6. Conformément au mandat du Comité directeur, des séances de travail électroniques ont été consacrées à chacun des domaines d'action prioritaires, à savoir¹: a) faire en sorte qu'un programme d'EDD soit appliqué dans chaque établissement scolaire d'ici à 2015; b) favoriser l'introduction de l'EDD dans la formation des enseignants; et c) réorienter l'enseignement technique et professionnel et la formation pour appuyer le développement durable et la transition vers une économie verte. Pour chacune des séances de discussion, le président désigné sera chargé d'informer le Comité des résultats des débats menés. Le Comité sera invité à examiner le travail ainsi réalisé en groupe et à décider de la suite éventuelle à y donner.

d) Rapports nationaux obligatoires sur la mise en œuvre à présenter en 2014

Horaire: Jeudi 3 avril, 17 h 00-18 h 00

7. Le Comité directeur sera invité à examiner le calendrier et la procédure à prévoir pour le troisième cycle de présentation des rapports de pays sur la mise en œuvre attendus en 2014. En outre, un modèle légèrement révisé de présentation des rapports sera soumis au Comité directeur. La procédure d'établissement des rapports fera ensuite l'objet d'une séance de questions/réponses. Les pays seront également invités à examiner la forme que revêtira le rapport d'analyse qui sera établi à partir des rapports de pays sur la mise en œuvre.

¹ Voir ECE/CEP/AC.13/2012/2, par. 48.

3. Préparer l'avenir: poursuivre la mise en œuvre après la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

a) Organisation d'une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement par la Commission économique pour l'Europe en 2016

Horaire: Vendredi 4 avril, 10 h 00-11 h 30

8. À sa huitième réunion, le Comité directeur a décidé de proposer au Comité des politiques de l'environnement de la CEE d'organiser une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement consacrée à l'éducation au développement durable lors de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe». À sa dix-neuvième session (Genève, 22-25 octobre 2013), le Comité des politiques de l'environnement a décidé que la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» aurait lieu en 2016, et a accueilli favorablement la proposition du Comité directeur d'organiser une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement dans le cadre de cette conférence. Le Comité directeur est donc invité à lancer le processus de préparation de la réunion. Il devra également examiner l'avant-projet de futur cadre d'exécution.

b) Contribution à la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en 2014

Horaire: Vendredi 4 avril, 11 h 30-12 h 15

9. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) organisera la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable au Japon du 10 au 12 novembre 2014. Le Comité directeur sera informé des préparatifs de la Conférence et sera invité à examiner la contribution qu'il est susceptible d'apporter à celle-ci.

4. Situation du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires pour 2014-2015

Horaire: Vendredi 4 avril, 12 h 15-13 h 00

10. Le secrétariat informera le Comité directeur des contributions reçues depuis la réunion précédente. Les fonds disponibles pour le financement de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable étant très limités, et les activités régionales menées au titre de la Stratégie étant financées exclusivement au moyen de contributions des États membres au fonds d'affectation spéciale, les indications que les États membres auront données au préalable sur les contributions qu'ils entendent verser sont essentielles.

5. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus

Horaire: Vendredi 4 avril, 15 h 00-16 h 00

11. Les délégations, en particulier des parties prenantes telles que les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, les centres régionaux pour l'environnement et les instituts de recherche, souhaiteront peut-être informer le Comité

directeur des activités liées à la mise en œuvre de la Stratégie qui sont en cours d'exécution ou prévues aux niveaux national et international.

6. Calendrier des réunions et questions diverses

Horaire: Vendredi 4 avril, 16 h 00-16 h 15

12. Le Comité directeur sera invité à débattre de la structure et de la date de sa dixième réunion, qui aura lieu en 2015.

13. Le Comité directeur sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention. Les délégations qui souhaitent proposer des points à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

7. Clôture de la réunion

Horaire: Vendredi 4 avril, 16 h 15-16 h 30

14. Après quelques observations finales, le Président prononcera officiellement la clôture de la neuvième réunion.
